

La protection internationale des droits de l'homme dans les situations de crise en Afrique

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : La protection internationale des droits de l'homme dans les situations de crise en Afrique : le droit à l'épreuve des faits / Thiaca Thiaw ; préface de Sidiki Kaba,...

A pour autre édition sur un support différent : La protection internationale des droits de l'homme dans les situations de crise en Afrique le droit à l'épreuve des faits Thiaca Thiaw Paris L'Harmattan 2014 978-2-336-36180-2

Auteur(s) : Thiaw, Thiaca

Autre(s) responsabilité(s) : Kaba, Sidiki (19..-20..) (Préfacier)

Publication : Paris : l'Harmattan

Fabrication / Impression : C 2014

Date de copyright : C 2014

Description matérielle : 1 vol. (441 p.) ; 24 cm

Collection : Etudes africaines

ISBN : 978-2-296-99895-7

EAN : 9782296998957

Appartient à la collection : Études africaines (Paris. 1996) 1274-9710

Classification décimale Dewey : 341.480 96

Note sur les bibliographies et les index : Bibliogr. p. 401-436. Notes bibliogr.

Résumé ou extrait : La 4e de couverture indique : "Plusieurs pays d'Afrique subsaharienne sont, depuis de nombreuses années, déchirés par des instabilités chroniques comme les guerres civiles, les troubles internes graves, les coups d'État militaires et constitutionnels sanglants, les contestations postélectorales violentes, les clivages identitaires, etc. Ces instabilités ont fait le lit de violations massives des droits de

l'homme dans la plupart des cas. Les exemples récents des guerres au Mali, en RCI, en RDC, en RCA, au Tchad, au Soudan, au Sud-Soudan, et des crises électorales en Guinée, au Togo ou au Kenya illustrent éloquemment l'ampleur de ces tragédies dans le continent noir. Après une étude des facteurs de ces instabilités, l'ouvrage présente dans un premier temps la physionomie des violations des droits fondamentaux des populations civiles les plus vulnérables (les femmes, les enfants, les déplacés forcés, etc.) ainsi que des personnes engagées dans les hostilités. Dans un deuxième temps, il aborde la question des solutions pratiques, institutionnelles, juridiques, judiciaires et parajudiciaires, que la communauté internationale met en oeuvre avec un succès plus ou moins mitigé. Toutefois, le constat général qui se dégage est que le dogme de la souveraineté et le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des États sont fondamentalement remis en cause au nom de la « Responsabilité de protéger ». L'ouvrage retrace dans une analyse fine et systématique le renouveau de la protection des droits de l'homme par le droit international."

Sujet - Nom commun : Défense des droits de l'homme -- Afrique subsaharienne -- 1990-2020
Droit humanitaire -- Afrique subsaharienne -- 1990-2020